

RELATION
DE CE QUI S'EST PASSÉ
A RENNES EN BRETAGNE,
Lors de la nouvelle du renvoi de M. Necker.

De Rennes, le Jeudi 16, à trois heures & demie après midi.

LA nouvelle que nous avons reçue de la Capitale a mis la rage dans nos cœurs. La plus grande fermentation regne ici. La Ville & toutes les Corporations s'aſſemblent, & on arrête de ſuſpendre tous impôts pour le Roi & pour les Seigneurs en particulier. Toutes les Caiſſes ſont fermées. Il s'enrôle une ſi grande quantité d'hommes pour voler à votre ſecours, qu'on ne ſait s'ils partiront

tous. Des Députés de cette Ville font en marche pour faire part des arrêtés que vient de prendre cette Ville, à toutes celles de la Province, & on ne doute pas de leur intention à notre égard, conformément au pacte de famille qui fut fait dans les derniers troubles. Les arfenaux viennent d'être enfoncés, tout le monde emporte des armes; des canons nous viennent de Saint-Malo, avec d'autres munitions; bientôt nous pourrons partir; on va s'occuper de l'ordre de la route & des provifions de bouche. L'étendard de la Liberté eft uni à plufieurs autres : les Régiments d'Orléans Dragons, l'Ifle-de-France & Artois Infanterie, ont arrêté de nous feconder, & fe difent nos freres. Bientôt nous verrons leurs drapeaux rangés de notre côté. Demain il doit arriver deux autres Régiments; nous ne favons quel parti ils prendront; nous nous réfervons de les endoctriner; ils ne peuvent que fuivre l'exemple de leurs confreres.

A neuf heures du foir les canons viennent

d'être chargés à mitrailles par des Officiers ; on s'en eſt apperçu, ils ont été enlevés par la Troupe & mis en ſûreté.

De Rennes, le 17 *Juillet.*

La nouvelle du renvoi de M. Necker a fait à Rennes la plus vive ſenſation. Les jeunes gens de la Ville ſe ſont jetés ſur un magaſin d'armes, & l'ont pillé. M. de Langeron, commandant de Rennes, a fait armer auſſi-tôt les Régiments d'*Artois*, de *Lorraine infanterie*, & les *Dragons d'Orléans* : il les a fait marcher contre la Bourgeoiſie ; lorſque les Troupes ont été en préſence, le Commandant a eu l'indignité d'ordonner de faire feu ; heureuſement que nos Soldats ne ſont pas moins Patriotes que ceux que vous avez à Paris : ils ont ri du commandement de leur barbare Chef ; ils ont crié : *Vive le Tiers !* & mis bas les armes. Non contents de cela, 800 d'entr'eux ſe ſont joints aux habitants de Rennes, jurant de ne faire quartier à aucun de ceux qui oſeroient attenter

à la vie ou à la liberté des Citoyens. Les Soldats ont été enſuite avec la Bourgeoiſie à l'Hôtel du Gouvernement, où ils ont enlevé les pieces de canon & les munitions ; c'eſt avec ces armes que nous nous propoſons, nous, & tous les Bretons, de venir au ſecours de la Capitale ; ſi nous apprenons que nos concitoyens de Paris ſont en danger. M. de Langeron avoit mandé le Régiment de Penthievre ; mais on lui a dit que preſque tous les membres de ce Corps étoient Bretons ; qu'il trouverotit parmi eux des Citoyens, & non des bourreaux ; il les a contre-mandés.

Le parti de l'oppoſition, après avoir renvoyé M. Necker, pourra porter plus loin ſes attentats : il voudra peut-être faire diſſoudre l'Aſſemblée Nationale ; s'il avoit cette audace, mandez-le tout de ſuite, mon cher ami, votre lettre ſera le ſignal du départ de 40,000 hommes pour la Capitale.

Un événement auſſi inconſtitutionnel, auſſi

funeste qu'une dissolution d'Etas-Généraux ; ne peut être occasionné que par la minorité du Clergé & la majorité de la Noblesse. Qu'ils tremblent, si cela arrive ; qu'ils prennent garde à eux-mêmes, s'ils opposent des obstacles au bien que l'Assemblée Nationale veut faire ; nous nous en prendrons à eux du mal qui arrivera, & nous ne laisserons ni homme du haut Clergé, ni Noble, ni château sur pied dans toute l'étendue de la Bretagne.

Notre exemple, nous en sommes assurés, sera imité par nos freres de toutes les Provinces de France ; ils sont, comme nous, las des vexations des nobles ; il faut que leur tyrannie finisse ; elle ne peut avoir un frein, que lorsque les Nobles n'auront plus aucune prérogative ; qu'ils seront, comme cela doit être, les égaux & non les supérieurs prétendus des autres citoyens. Qu'ils s'appellent Nobles s'ils veulent ; on ne leur conteste point ce titre, pourvu qu'il soit vuide de sens, qu'il n'entraîne après lui au-

cune diſtinction humiliante, aucune prérogative, aucun privilege onéreux.

Les Nobles comptent beaucoup ſur les Troupes pour ſoutenir leurs prétentions; ils calculent mal : tous les Soldats ſont des Communes; la plupart ne ſont point contents ni du ſervice ni de leurs Officiers; ils n'épouſeront point leur querelle. D'ailleurs, s'il leur reſte quelque doute là-deſſus, qu'ils réfléchiſſent; l'exemple patriotique des Gardes-Fançoiſes & des Régiments que nous avons à Rennes, doit ſervir à les tirer d'erreur, & à convaincre les nobles & le haut-Clergé qu'il n'y a qu'une bonne conduite, une maniere d'agir franche & ſans détour, qui puiſſent les ſauver.

Le Tiers-Etat n'eſt point tyran; il n'eſt point jaloux de dominer; il ne veut point dépouiller les Nobles; mais auſſi, & cela eſt de toute juſtice, il verſera juſqu'à la derniere goutte de ſon ſang pour obtenir l'égalité, & pour contraindre, s'il le faut, les Nobles & le haut-Clergé,

à contribuer aux charges publiques, en raiſon de leur fortune, comme les autres Citoyens. Nous avons dans M. le Chapelier un bon défenſeur; je lui laiſſe le ſoin de défendre les deux principes.

Chez VOLLAND, Libraire, Quai des Auguſtins, N°. 25.